



**ARTICLES SCOLAIRES (2023-2024)  
CLASSE DEV - 907**

1	Aiguiseur à réservoir
2	Bâton de colle blanche gros format (40 gr.)
2	Petits cahiers d'écriture interlinés et pointillés (32 pages, 18.1 par 23.2 cm)
1	Cahier à colorier
1	Cartable 1 pouce
10	Crayons à mine HB
1	Duo-tang <b>noir</b> en plastique avec pochettes et attaches (musique)
2	Duo-tangs avec attaches : <b>jaune et rouge</b>
2	Étuis à crayons souples
2	Ensemble de 16 GROS crayons feutres
1	Ensemble de 24 crayons de couleur en bois
2	Gommes à effacer
4	Marqueurs noirs <b>effaçables</b> à pointe fine
1	Paire de ciseaux semi-pointus
1	Petit tableau pour crayons effaçables
5	Pochettes en plastique transparentes
1	Paire de soulier intérieure qui restera à l'école (suggéré)

Tous les articles doivent être **clairement identifiés au nom de votre enfant**. **L'élève devra avoir en sa possession tout son matériel pour la première journée d'école**. De plus, certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève. Il est essentiel de respecter cette liste et de ne pas faire d'ajout. Nous encourageons fortement à réutiliser le matériel que vous avez déjà. Si vous avez des questions concernant la liste des effets scolaires, s.v.p. veuillez communiquer avec le secrétariat.

Si vous éprouvez des difficultés, le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu peut vous aider à défrayer les coûts de la rentrée scolaire en payant le matériel didactique, un sac d'école et une paire de souliers. Pour plus d'informations, veuillez les contacter au (450) 743-4310.

